

Bien vivre à

UNVERRE

BULLETIN MUNICIPAL N°40



2022





Chères Unverroises, chers Unverrois,

Comme vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars prochains.

Ces jours-là vous élirez le prochain Conseil Municipal et les conseillers communautaires.

Afin de pouvoir voter, assurez-vous que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la commune. Si ce n'est pas le cas, il est toujours pos-

sible de le faire soit en effectuant votre démarche en ligne jusqu'au 4 février inclus soit en vous rendant en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire d'inscription (cerfa N° 12669*02) et ce, jusqu'au 6 février inclus.

La communication en période pré-électorale est très encadrée mais me permet toutefois de vous confirmer que je ne me représenterai pas ; les informations relayées par la presse ayant semé le doute.

Au nom des conseillers municipaux et de l'ensemble du personnel communal je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de sérénité pour 2026.

Votre Maire, Marie-Dominique Pinos



**Aide à domicile, aide à la toilette,
aide aux repas, aide aux courses,
aide au lever et au coucher**

Transport accompagné

Livraison de repas

www.livraison-repas-admr28.fr

**Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation**

www.teleassistance-admr28.fr

**Temps d'animation Séniors LISA
Visites de convivialité à domicile**

Service AutoVoie

pour accompagner les personnes isolées

L'ADMR a pour mission de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie.

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes accompagnées.

Association locale ADMR de BROU

☎ 02.37.35.17.14.

✉ contact@fede28.admr.org

www.fede28.admr.org



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Vous devez effectuer votre demande dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR), mairie de votre choix sur l'ensemble du territoire français.

Au plus près d'Unverre, vous pouvez contacter les mairies **d'Illiers-Combray, Bonneval, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Brou, Authon-du-Perche.**



RECENSEMENT

Les jeunes (garçons et filles) doivent passer en mairie dès 16 ans et **au plus tard avant la fin du 3^e mois suivant leur anniversaire** en vue de se faire recenser.

Ceux qui n'auraient pas encore effectué cette démarche doivent régulariser leur situation. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

HORAIRES

MAISON FRANCE SERVICES - CNI

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h



MAISON FRANCE SERVICES
de Brou
Passage Au Fil de l'Eau
20, rue de la Chevalerie
28160 BROU



02 37 47 87 90



mfs@brou28.com
cni.psp@brou28.com



Suivez notre page FACEBOOK
[#maisonfranceservicesdebrou](https://www.facebook.com/maisonfranceservicesdebrou)



Suivez notre page INSTAGRAM
[#maisonfranceservicesdebrou](https://www.instagram.com/maisonfranceservicesdebrou)

MAIRIE (rue du Prof. Félix-Lejars)	02 37 97 20 01
e.mail : mairie.unverre@wanadoo.fr	site internet : www.unverre.fr
ÉCOLE (maternelle et élémentaire) pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphoner au	02 37 97 23 65
SALLE DES FÊTES - RESTAURANT SCOLAIRE	02 37 97 23 01
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (1, rue des Sorbiers)	06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
TENNIS MUNICIPAL (« Chez Fanfan »)	07 69 86 32 33
POMPIERS appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe :	18
GENDARMERIE	02 37 47 72 29 ou 17
S A M U	15
CENTRE ANTI-POISON - ANGERS	02 41 48 21 21
CURÉ DE BROU ET ADMINISTRATEUR D'UNVERRE (Pierre Abelson, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax	02 37 47 02 70
SYNDICAT MIXTE DE L'OZANNE (Eau et Assainissement collectif) (27, av. du Général de Gaulle à Brou)	02 37 96 01 05
ou pour les urgences	06 89 46 16 25
DÉCHETTERIE BROU	02 37 96 06 03
SICTOM (Syndicat des Ordures Ménagères)	02 37 96 74 66
TRÉSORERIE / CENTRE DES IMPÔTS DE CHÂTEAUDUN	02 37 44 79 00
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN	02 37 44 98 94
ADMR BROU (réseau associatif de services à la personne)	02 37 96 98 17
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE CHÂTEAUDUN	02 37 44 55 70
CONTRACEPTION I.V.G. RÉGION CENTRE	numéro vert 0800 08 11 11
EDF (Urgences dépannage électricité)	09 726 750 28
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (AGIRC ARCCO)	0970 660 660
ASSOCIATIONS LOCALES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES :	
France Victimes 28	06 49 87 80 08
CIDFF 28 (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)	02 47 27 54 00
ACCUEIL DE JOUR « La Source » JOIGNABLE 24 H/24 ET 7 J/7	09 72 46 45 46 ou 06 30 82 90 16

Horaires d'ouverture

MAIRIE :

lundi et vendredi	14h à 17h30
mardi et jeudi	9h à 12h - 14h à 17h30
samedi	9h à 12h

POSSIBILITÉ DE RENDEZ-VOUS avec :

Mme PINOS, maire,
M. LIGNEAU, 1^{er} adjoint,
Mme SAINT LO, 2^e adjointe,
M. FURET, 3^e adjoint

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHÂTEAUDUN :

accueil du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.**

Pour les questions relatives aux impôts,
possibilité de rendez-vous le lundi
et jeudi de 14h à 16h - Tél. : 02 37 44 79 00
sip-sie.chateaudun@dgfp.finances.gouv.fr

Directeur de la publication : Nicolas LIGNEAU

Responsable de la rédaction : Anne LEBON

Rédaction, photographies : Denise BOBET - Pascal BULOIS - Nicolas LIGNEAU
Laurent PIAUD - Marie-Dominique PINOS
Laëtitia RAINOT VALLÉE - Céline SAINT LO

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.

Toutes informations sur le site de la commune : www.unverre.fr

Création graphique et impression :

Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52

Dépôt légal : N° 731 - Janvier 2026



L'application simple et gratuite pour retrouver toutes les informations utiles de la commune !

Amedro Viviane

Commerce d'objets mobiliers,
Vide-maisons
1, L'Orme
06 03 19 04 29

Au Lion D'Or

Bar, restaurant, traiteur
13, rue des Moulins
02 37 97 20 08

B2C CONSEIL ET CONDUITE DE TRAVAUX

Conseils en travaux,
Démarches administratives ...
1, Les Cholletières
06 59 20 18 61

Bar Des Moulins

Bar, tabac, journaux
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Blivet Simone

Vente de savons de Marseille
3, Queux
02 20 67 07 09

Boucher Aurélien

Entretien Espaces Verts
3, rue des Iris
06 01 42 05 59

BUNET François

Electricité générale, plomberie
Sanitaire, chauffage
25, rue des Moulins
06 32 66 07 08

Château de Boxie

Elevage de Bergers,
Belges malinois
Et dressage de chiens
M. Shanmugalingam
Les Petites Touchardières
06 31 35 96 71

Chez Fanfan

Plats à emporter
2, rue des Violettes
07 69 86 32 33

CFC COUVERTURE

Couverture, Zinguerie, gouttières, fenêtres de toit
49, rue des Moulins
06 79 17 00 37

Coop Agric De Bonneval

Collecte céréales, produits du sol,
Aliments bétail
Les Grasseries 02 37 97 30 89
La Griseries 02 37 97 21 45

Couverture Unverroise

Couverture, charpente, Zinguerie,
Aménagement
33, rue des Moulins
02 37 97 34 15

Élevage De La Hte Fougère

Dogue allemand,
Cavalier King Charles, etc.
3, La Brosse
02 37 97 31 23

En Fer 28-M. CLÉMENT

Soudure, chaudronnerie,
Métallerie
6, Les Montvilles
02 37 97 32 01

Evasion chez Alexia

Esthéticienne
30, rue Félix Lejars
06 46 10 01 64

GEFF ENTREPRISE

Entretien espaces verts
10, rue de Châtillon
06 72 41 17 01

GRAFFIN Laurent

Cuisine, aménagement,
Menuiseries bois, PVC
8, rue du Pressoir
02 37 97 20 31

HERVÉ Jérôme Terrassement

Terrassement,
Assainissement, VRD
06 70 53 24 22

JAUNEAU Jérôme

Artisan peintre
7, Les Jarrias
02 37 24 13 97

Y'Net Nettoyage

Nettoyage professionnel et
Particulier, vitrerie, débarras
1, Les Cholletières
06 51 12 82 92

JUBERT Yannick

Pépiniériste (plantes de haies et
arbustes)
Les Bas Molands
02 37 29 43 08

KUTCH PRODUCTION

Direction technique,
Production événementielle
4, Le Chêne Guillou
09 75 34 25 06

La Ferme De La Jolitière

Vente directe de viande
(bœuf, veau...)
6, La Jolitière
06 09 69 47 85

La Ferme De Maëlys

Alimentation et produits naturels
Pour animaux, accessoires
7, L'Orme
06 22 43 66 57

La Ferme Des Roches

Salle de réception,
Traiteur, gîte de groupe
Les Roches
02 37 29 58 12

LBF Peinture

Peinture et petite maçonnerie
2, rue des Violettes
06 64 03 61 00

LEROY Éric

Boucherie, charcuterie,
Volailles, tournées
39bis, rue des Moulins
02 37 96 01 56

Les Ecuries Des Nauds

Équitation, cours,
Promenade, pension
1, Les Nauds
02 37 97 34 34

Les Seigneurales

Élevage de Bergers allemands
M. Baptista
La Subiserie
06 18 86 58 74

Menuiserie DELPORTE

Artisan bois
3, La Martinière
06 32 57 46 13

MONTEL Cédric

Élevage des Charreaux
Élevage de poneys de race
Welsh et New Forest
3, Les Charreaux
06 64 16 01 04

Noémie Coiffure

Coiffure à domicile
06 51 28 71 12

Plaquiste Du Perche

Cloisons, aménagement
de combles, isolation...
7, La Camusière
07 49 15 41 48

RICHOUX Monica

Vente bijoux argent, ambre,
Cristal...
6, rue des Lavandes
02 37 97 31 56

EXPERTIMO - ROGRON EI

Conseillers indépendants en
immobilier
06 83 98 97 11

ROUSSEAU Marc

Entretien espaces verts
4, Beauvais
06 32 04 88 28

Spirale Gourmande

La Clé des Champs
Traiteur
1, La Brosse
02 37 97 20 36

Zen & Beauty

Esthéticienne et masseuse
1, La Petite Touche
02 37 98 43 38

Les Gourmandises de Thomas

Boulangerie, Pâtisserie
6, rue des Moulins
02 37 44 88 75

Tarifs Location de La salle des fêtes

	Salle du bas	Salle du haut	Les 2 salles
Noce, banquet, <i>habitants hors commune</i>	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, <i>habitants de la commune</i>	150 €	140 €	280 €
Association <i>hors commune</i>	170 €	160 €	320 €
Association <i>locale</i>	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, <i>habitants hors commune</i> PÉRIODE HIVERNALE (1^{er} octobre au 30 avril)	200 €	190 €	380 €
Noce, Banquet, <i>habitants de la commune</i> PÉRIODE HIVERNALE (1^{er} octobre au 30 avril)	180 €	170 €	340 €
Association <i>hors commune</i> PÉRIODE HIVERNALE (1^{er} octobre au 30 avril)	200 €	190 €	380 €
Association <i>locale</i> PÉRIODE HIVERNALE	180 €	170 €	340 €
Vente, exposition, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunion	/	100 €	

Caution de 1 000 € exigée à la remise des clés.

Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.

Location sonorisation : 25 €

Location éclairage de scène : 25 €

Tarifs Location vaisselle de la salle des fêtes

Couvert complet :

(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse,
1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)

0,45 €

Couvert au détail :

2 assiettes

0,15 €

1 verre

0,15 €

1 tasse

0,15 €

1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café

0,15 €

Frais pour casse ou perte

Assiette	3,80 €	Cuillère de table	1,80 €
Verre	2,30 €	Caisse de 32 l	30 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €
Cuillère à café	0,90 €		

Tarif location salle associative

50 € la journée

gratuité pour les occupations liées à des obsèques, pour les habitants de la commune

Tarifs des repas de cantine

Le prix du repas à la cantine est de 4,10 € pour un enfant et 8 € pour un adulte.
Un nouveau règlement à été instauré.

Tarifs Participation

Transports scolaires

25 € pour 1 enfant pour l'année scolaire

50 € pour 2 enfants et plus

Tarifs des concessions cimetière

	Durée	Terrain	Cavurne	Colombarium
Concession	15 ans	160 €	110 €	490 €
Concession	30 ans	230 €	210 €	610 €
Concession	50 ans	360 €	320 €	900 €

Tarif d'occupation du caveau provisoire : 1,50 €/jour.

Redevance d'occupation du domaine public

20 € l'autorisation délivrée aux commerçants ambulants, cirques, etc., qui exercent leurs activités occasionnellement sur le domaine public communal.



FORFAIT A L'ANNÉE

15€ (moins de 18 ans)

40€ (adultes)

Carte annuelle à demande à la mairie

TARIF HORAIRE

4€ de l'heure (2H max)

Règlement à effectuer au moment de la réservation

Horaires de réservation : Mardi, jeudi, samedi de 12h à 18h

Dimanche de 12h à 16h

Chez Fanfan 2, rue des Violettes, UNVERRE

07 69 86 32 33



En 2021, après avoir acquis la boulangerie et son logement, le conseil municipal a fait le choix d'une réhabilitation des locaux et d'une mise aux normes des installations. L'objectif était d'y installer un artisan boulanger/pâtissier, considérant qu'il s'agissait là d'un commerce essentiel pour notre village.

Après 2 années de démarches administratives et de travaux, l'ouverture prévue à l'automne 2024 a été reportée suite aux inondations du 09 octobre. Cela n'a cependant pas découragé Thomas Jouet et sa compagne Laura de s'y installer dans le cadre d'un bail commercial et d'ouvrir leur magasin le 05 mai 2025. Depuis l'ouverture, c'est tout le village qui reprend vie autour de son commerce. Chacun y retrouve le goût du bon pain, des viennoiseries tout juste sorties du four, des pâtisseries généreuses. Certains profitent même d'une offre snacking à toute heure.

Le 05 juillet, l'inauguration a eu lieu en présence de Philippe Vigier député, de Estelle Cochard conseillère régionale, de Danièle Carrouget et Claude Théroutinard conseillers départementaux, de Hugues d'Amécourt président du Pays Dunois, de Guy Beaupère représentant Energie Eure et Loir ainsi que des maires ou représentants des communes voisines.

Tous ont salué l'engagement de la commune pour sauvegarder un commerce de proximité dans le village.

Voici ci-dessous le descriptif financier des travaux et de leur financement :

Montant des travaux = 782 009.09 euros HT

Subventions: Etat DETR/DSIL = 100 000 euros

Région Centre = 73 400 euros

Energie Eure et Loir = 17 600 euros

Commune d'Unverre: Emprunt = 350 000 euros, le solde en autofinancement

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX





Nouvel Agent

Christophe Seigneuret a été recruté comme agent polyvalent de maintenance aux services techniques depuis le 1^{er} février 2025 en remplacement de Frédéric Muller.



Curage de la vallée des Moulins, des fossés de la Camusière, de la Cochetière, des Saveries, le Vieil Hêtre, la Subiserie.



Réfection du pont de l'eau tournée par l'équipe technique



Réfection des chemins des Grandes Hayes, de la Martinière, de la Corbinière, du Chaillou, du Charmois, de la Menuiserie et de la Petite Bretèche



Travaux d'isolation des salles associatives



Réfection de l'éclairage de l'Église

Le plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) a été approuvé le 12 mai 2025 et est applicable depuis le 20 juin 2025. Ce document remplace désormais les anciens documents d'urbanisme communaux.

► CE QUI CHANGE

- > Un seul document d'urbanisme pour tout le territoire
- > Les règles de construction d'aménagement et de préservation sont désormais harmonisées à l'échelle intercommunale, pour un développement équilibré et durable.

► CE QUI NE CHANGE PAS

- > Les spécificités communales (paysage, patrimoine, besoins locaux) sont préservées.
- > Les dépôts, les instructions et les délivrances des autorisations d'urbanisme sont toujours assurés par votre mairie.
- > Le PLUiH ne s'applique pas rétroactivement, il concerne uniquement les projets déposés à partir du 20 juin 2025.

COMMENT CONSULTER LE PLUIH ?



Consulter l'ensemble des pièces du PLUiH sur www.grandchateaudun.fr/urbanisme



Accéder à la plateforme cartographique du PLUiH en ligne pour connaître les règles qui s'appliquent à chaque terrain

GÉOPORTAIL DE L'URBANISME, MODE D'EMPLOI :

Solliciter le service urbanisme de la mairie du lieu d'exécution du projet pour l'affiner.

Saisir son adresse dans la barre de recherche.

Cliquer sur la parcelle de votre choix pour accéder aux informations et documents.

Je consulte le règlement écrit, le plan de zone et les annexes pour connaître les règles que mon projet doit respecter.

Selon votre projet de travaux, il peut être nécessaire de déposer une Déclaration Préalable (DP) ou un Permis de Construire (PC) auprès de la mairie.

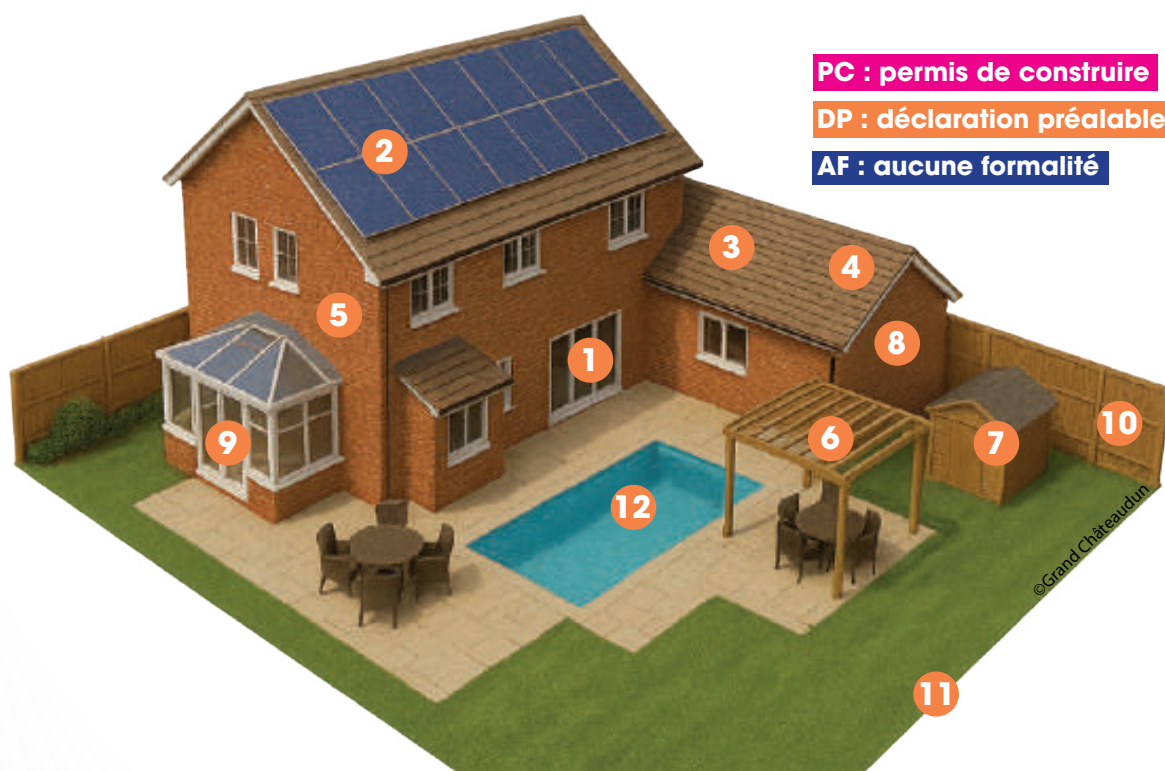
QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

► Je modifie l'aspect extérieur

- 1 Création d'ouverture **DP**
- 2 Pose de panneaux solaires **DP**
- 3 Rénovation de toiture **DP**
- 4 Installation de fenêtre de toit **DP**
- 5 Ravalement, peinture de façade **DP**
- 6 Construction d'une pergolas **DP**

► Je construis une annexe

- 7 Construction abri de jardin, local technique, carport...
 - Moins de 5 m² de surface **AF**
 - Moins de 20 m² de surface **DP**
 - Plus de 20 m² de surface **PC**
- 8 Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) **DP**



► Je réalise une extension

- 9 Construction d'une pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte...
 - En zone urbaine (U)
 - Moins de 40 m² de surface **DP**
 - Plus de 40 m² de surface **PC**
 - Dans les autres zones (A,N, AU)
 - Moins de 20 m² de surface **DP**
 - Plus de 20 m² de surface **PC**

► J'installe un portail ou une clôture

- 10 Édification ou modification de la clôture **DP**
- 11 Création ou modification de l'accès **DP**

► J'installe une piscine

- 12 De moins de 10 m² installée moins de 3 mois/an **AF**
 De 10 à 100 m² sans couverture ou < 1,80 m **DP**
 De plus de 100 m² ou couverture à > 1,80 m **PC**



Ils ont sourì à la vie

Talya BENHARROUCH

Adda DUPONT

Anatole FORGIT

Basile ROBINET-JOUSSELIN

Esther BENHARROUCH

Kayden BISSON

Lyse MEUNIER

Nathan JEULIN

Sawl AUREY

Zélie MERCIER-JOLY

Ils se sont mariés

Cédric HAYE et Marie LEROY

Gilles BONVIN et EMMELINE ABOUHAB

Jérémy GOUPIL et Mathilde SUARD

Arnold PÉRIGOIS et Emmeline LEBLANC

Valéry LOUVRY et Nathalie POUSSET

Vincent AUREY et Adeline CIRADE

Ils se sont pacsés

Alexandre JEULIN
et Mathilde PILON



En 2025, il a été dénombré pour la commune d'Unverre 13 naissances, 8 mariages, 4 PACS et 12 décès.
N'apparaissent que les événements
pour lesquels les familles ont donné leur accord de publication.

Ils nous ont quittés

Monsieur LECOMTE André
01 janvier 2025

Monsieur CELESTIN Robert
07 janvier 2025

Monsieur VILLEDIEU Jean
21 février 2025

Monsieur LOISELEUR Daniel
11 mars 2025

Madame LALIA Malika épouse BOURGEOIS
16 mars 2025

Monsieur LEMERAY Roger
26 avril 2025

Madame COEURET Paulette épouse AUBRY
26 mai 2025

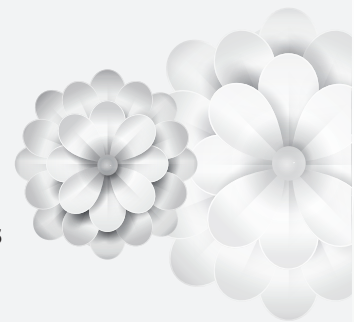
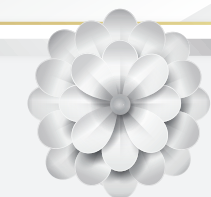
Monsieur VINCENT Louis
24 juillet 2025

Monsieur JARDIN Maurice
17 août 2025

Monsieur DUVAL Jean-Yves
01 septembre 2025

Madame BOULINGUEZ Augusta
épouse HUNCKLER 16 novembre 2025

Madame PELTIER Marie-Christine
épouse BOULAY 16 décembre 2025



2025 se termine. Avec un effectif de 7 sapeurs-pompiers, nous avons fait 43 sorties (au 03/11/2025). C'est avec fierté et émotion que j'ai pris mes fonctions de Chef de centre le 7 février 2025. Depuis ce jour, je mesure chaque instant l'importance de notre mission : protéger, secourir et soutenir notre belle commune et ses habitants.

Être Sapeur-Pompier Volontaire, c'est bien plus qu'un engagement : c'est une aventure humaine, une solidarité de tous les instants et la satisfaction de savoir qu'on fait la différence. Notre équipe est animée par la passion, l'entraide et la bonne humeur et il y a toujours une place pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre !

Si en 2026 vous avez envie de vivre une expérience unique, d'apprendre des gestes qui sauvent et de faire partie d'une véritable famille, poussez la porte de notre Caserne.

Ensemble, faisons rayonner l'esprit de service d'Unverre comme sapeur-pompier volontaire.

mail : 1unverre@sdis28.fr

Valentin BULOIS : Chef de centre



Amicale des sapeurs-pompiers

Depuis le 31 janvier 2025, j'ai l'honneur de présider l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de notre commune. L'Amicale, c'est le cœur battant de notre Caserne : elle soutient nos actions, entretient la convivialité entre les membres et crée le lien avec vous, la population. Être Sapeur-Pompier Volontaire, c'est vivre des moments forts, mais aussi partager des instants simples et précieux autour de notre passion commune : servir et protéger. L'Amicale est là pour faire vivre cet esprit de famille qui nous unit et pour vous donner envie, peut-être, de nous rejoindre. Nous avons besoin de forces vives, de nouvelles énergies et de sourires prêts à s'engager. Alors, pourquoi pas vous ? Ensemble, faisons briller les couleurs des Sapeurs-Pompiers d'Unverre !

Au cours de l'année, nous avons assisté aux cérémonies lors du dépôt de gerbe au monument aux Morts. Réaliser notre traditionnel St Barbe avec la passation de commandement.

En cette fin d'année, l'Amicale vous remercie du bon accueil que vous lui avez réservé lors du passage pour les calendriers. Si vous souhaitez avoir le votre, merci de nous en faire part. Merci à toutes les personnes qui ont fait dons à sa caisse (mariages, interventions ou autres).

Dates à retenir :

08 Mai 2026 Cérémonie

14 Juillet 2026 Cérémonie

11 Novembre Cérémonie

Décembre notre traditionnel St barbe

mail : amicalespunverre28@gmail.com

Rafael GALVAN : Président de l'amicale.

Les Assistantes Maternelles

Mme GOUPIL Patricia	4, La Charronnière	06 77 35 50 87
Mme LANDIER Béatrice	1, rue des Jonquilles	06 34 98 08 64
Mme HERMAN Noémie	3, La Haudotière	06 13 52 54 75
Mme TEMPLIER Virginie	17, rue des Lilas	07 63 80 08 26

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

1, place du Phénix
28200 Châteaudun
Tél. 02 37 44 55 70

Pour connaître les disponibilités de ces assistantes maternelles, n'hésitez pas à les contacter directement ou à vous rendre sur le site internet www.assmat28.eurelien.fr destiné à faciliter la mise en contact et la recherche d'une assistante maternelle selon vos critères.

L'Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école d'Unverre œuvre tout au long de l'année pour soutenir les projets pédagogiques et améliorer le quotidien des enfants. Grâce à l'investissement des familles et des bénévoles, de nombreuses actions sont organisées afin de récolter des fonds et de renforcer le lien entre l'école, les parents et le village.

Pour l'année scolaire 2025-2026, plusieurs événements rythmeront la vie de l'APE. La saison a débuté avec la fête d'Halloween, qui a eu lieu le 19 octobre dernier. Le prochain rendez-vous sera le marché de Noël, programmé le 13 décembre, accompagné de la traditionnelle tombola. **Suivront ensuite :**

- Le Carnaboom, le 8 février,
- Le loto, le 29 mars,
- La chasse aux œufs de Pâques, le 12 avril,
- La kermesse de l'école, le 21 juin.

En parallèle, des ventes de gâteaux, de chocolats de Noël, de sapins, de bulbes et de saucissons seront proposées afin de financer les différents projets pédagogiques de l'école.

Le bureau de l'APE est composé de :

Présidente : Noémie Bossion

Vice-présidente : Deborah Fouchet

Secrétaires : Tiffany Bouthier, Melissa Bisson, Virginie Templier

Trésorière : Mélanie Gortais

Chargées de communication : Rachelle Ruel et Pauline Robinet Jousselin

Pour suivre l'actualité de l'association ou prendre contact, vous pouvez consulter les pages Facebook et Instagram de l'APE, envoyer un mail à apeunverre@gmail.com, ou joindre la présidente et la vice-présidente au 06 58 70 15 38 et au 07 59 61 00 24.

L'APE remercie chaleureusement toutes les familles pour leur participation et leur soutien.





Une année sous le signe des 4 éléments

L'année scolaire 2024-2025 au Pôle Scolaire des Sorbiers, placée sous le thème des « 4 éléments », a été un véritable succès. Malgré un effectif en légère baisse, avec 120 élèves, l'année a été riche en projets, découvertes et moments conviviaux.

Le Carnaval, en mars, a été un des moments forts. Le Dragon a suivi la déambulation des enfants dans les rues du village. En parallèle, des sorties pédagogiques, telles que la classe de découverte dans l'Aubrac pour les CM1 et CM2, ont permis aux enfants de découvrir le volcanisme, la faune et la flore de l'Aubrac, le pastoralisme, la fabrication du fromage de Laguiole. Les élèves du CP au CE2 ont exploré le Parc des Indiens de Sargé-sur-Braye, tandis que les maternelles ont participé à un atelier poterie à la Commanderie d'Arville.

Les élèves ont aussi eu l'occasion d'exprimer leur créativité à travers des projets artistiques autour des 4 éléments, et de participer à des échanges sportifs avec l'école des Correspondants de Bouville. L'école a également pris part au tournoi d'échecs scolaire départemental, un moment fort pour les passionnés de stratégie.



Une intervention menée par la Fédération de Pêche a sensibilisé les élèves à la qualité de l'eau de la Saint-Suzanne et à la faune et la flore des rivières locales, renforçant ainsi l'engagement de l'école envers la protection de l'environnement.

L'année scolaire a été une belle réussite, et l'équipe enseignante se tourne désormais vers la rentrée 2025 avec un nouveau thème : «Le Voyage dans le Temps», offrant aux élèves une ouverture culturelle sur les différentes époques et civilisations.



La saison 2024-2025 a solidement ancré la compagnie sur son territoire et même au-delà. La fréquentation du public a été significative lors des divers événements organisés, témoignant d'un réel engouement et d'une attente palpable de la part des spectateurs. Nous observons également que la proposition d'ateliers en famille lors des manifestations connaît un franc succès. L'association s'efforce de plonger le public dans des univers riches en créativité, où l'imaginaire peut pleinement s'épanouir. La reprise des ateliers a eu lieu le mercredi 18 septembre à Unverre, au cours ateliers, des stages menés par des intervenants professionnels, sont proposés aux élèves (percussions, cirque, danse ...)

Les cours ont lieu dans une des salles associatives restaurées! Le bâtiment et la salle sont très accueillants, c'est un réel bonheur de travailler dans cet espace, nous remercions la mairie pour avoir rendu ce lieu aussi chaleureux et sain, les élèves s'y sentent merveilleusement bien !

Dans le but de tisser des liens et de rendre la culture accessible en milieu rural, l'association déploie une programmation culturelle avec des événements phares tels que :

- **Le Festival «la Malle à Spectacles» :** un rendez-vous chaleureux et familial en plein hiver pour petits et grands qui se tiendra dès le mercredi 28 janvier 2026 au dimanche 1^{er} février 2026 à UNVERRE. // Entrée Prix Libre - Ateliers et spectacles

- **«La Guinguette» :** le 27 juin 2026 , réunissant arts de rue, concerts, fanfares et ateliers.

Autre dates :

- Après le succès d'EXIL en 2023, un nouveau Projet pluridisciplinaire en partenariat avec l'étoile de Brou section Danse, et l'école intercommunale du Grand Châteaudun, pôle Brou, l'école de danse de Châteaudun et Senonches est en création. Un spectacle réunissant 70 élèves d'ateliers artistiques mêlant la danse, le théâtre, le chant, la musique !

Rendez-vous les 28 et 29 mars 2026 à Brou. Un événement incontournable !!

- Les 5 et 6 juin 2026 la fête des ateliers à UNVERRE. Tous les élèves des ateliers montent sur les planches et présentent un spectacle !

Théâtre En Herbe met un point d'honneur à la convivialité et aux rencontres.

Les interventions en milieu scolaire prévues pour cette année sont nombreuses, avec 18 classes réparties sur l'année (école Silvia Monfort de Nogent-le-Rotrou, école de Thiron Gardais, école Jules Verne de Brou, école d'Yèvres, école de Meaucé, école de Champrond-En-Perchet). C'est environ 450 enfants de cycle 1,2 et 3 qui vont pratiquer le théâtre au sein de leur classe.

- La compagnie a tourné dans toute la France cette année avec 57 représentations, cinq spectacles en tournée, et un nouveau qui vient de voir le jour, Le rêve de Madeleine, le parcours d'une Baleine, entre mers chaudes et océans frissons, elle part à la rencontre des habitants des profondeurs ! A partir de 18 mois jusqu'à 7 ans.

- Rappelons que nos spectacles, principalement destinés au jeune public, questionnent le monde qui nous entoure tout en révélant sa beauté. Ces créations originales emmènent petits et grands dans des univers poétiques et musicaux. Chaque représentation intègre également une dimension pédagogique.

- Dans une démarche éco responsable, depuis 2011 tous les décors et accessoires sont conçus à partir de matériaux récupérés. La compagnie aspire à créer des spectacles où théâtre et musique s'entrelacent, abordant des thèmes tels que :

La gestion des émotions
L'acceptation de la différence
Le voyage
La protection de l'environnement

• LES SPECTACLES

- 2011 : *Le Journal de Grosse Patate*
d'après le texte de Dominique Richard
- 2016 : *Le Placard à Pétioche*
Théâtre musical sur la gestion des petites troupes
- 2017 : *Sur Le Fil du Monde*
Théâtre musical autour du monde
- 2019 : *Le Tourbillon des Émotions*
Comment gérer ses émotions
- 2019 : *Psst... Entrez !**Concert Théâtre sur la libération des cases*
- 2020 : *Le Voyage de Plum**Conte musical sur l'acceptation de la différence*
- 2021 : *Voyage en Absurdie**Spectacle déambulatoire par le Collectif COUAC*
- 2022 : *Graines de Vie* - Spectacle musical sur le vivre ensemble et la tolérance
- 2023 : *Histoires en Pagaille* - Petites formes théâtrales et chantées pour les tout-petits
- 2024 : *Contes frissons - Contes du grand nord accompagnés de musique et chant
- 2025 : *Le rêve de Madeleine* - Conte musical et théâtre d'objets sur la protection des océans





L'ensemble des membres de la clique se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année à l'ensemble des habitants de la commune, nous remercions également la commune pour sa subvention annuelle.

Nous recherchons toujours de nouveaux joueurs de tout âge, cela devient même une nécessité que ce soit pour les défilés ou pour l'organisation de nos activités. L'excuse de l'âge pour commencer n'est pas recevable. Bien sûr, convivialité et bonne humeur nous accompagnent. Pas de cotisation. Les instruments vous seront prêtés gratuitement, on vous attend donc tous les vendredi soir à 19h15 pour la répétition soit rue de Nombonnet ou dans les salles associatives de la Mairie en période hivernale. A bientôt on vous y attend.

C'est aussi le moment pour nous de faire le bilan 2025 de nos activités :

Notre Manille sur le week-end du 11 et 12 janvier a été une réussite pour nos habitués de ce concours. Au vu de la baisse de l'intérêt pour les concours de manille, nous avons décidé sur le même week-end d'organiser un concours de belote par équipe tirée au sort sans annonce. Il a aussi été décidé de commencer les matchs plus tôt pour faciliter le retour le soir avant la nuit ou dans de mauvaises conditions climatiques. Notre Loto lui aura lieu le 22 février prochain avec toujours plus de bons d'achat et de bonne humeur, à la salle des fêtes et toujours sans réservation.

Le feu de Saint Jean est toujours un moment de convivialité et de bonne humeur avec le barbecue, frites et bien sûr son karaoké et la tradition avec le feu de Saint Jean. L'an prochain, il aura lieu de vendredi 19 juin.

La choucroute 2025 a dû être annulée en cette fin d'année par manque d'inscriptions ; la multiplication des repas dansants et soirée Beaujolais à cette date aura eu raison de notre soirée. Nous profitons de cet échec pour nous renouveler en 2026 en remettant tous les éléments sur la table, date, repas, orchestre, et possibilité avec le lieu de la salle des fêtes sur 2 niveaux et bonne nouvelle elle reviendra en 2026 certainement début décembre avec un repas commençant un peu plus tôt pour permettre aux danseurs une montée sur la piste plus rapide. Depuis plusieurs années, nous réalisons de nombreuses livraisons pour les personnes ne souhaitant plus se déplacer de nuit. Nous sommes en réflexion d'organiser pour eux le dimanche midi une choucroute de manière à se retrouver et de passer un instant ensemble.

Unverre Autrefois - Musée école

BILAN DE LA SAISON 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le grand Châteaudun a structuré son office de Tourisme intercommunal en Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Le grand Châteaudun tourisme est chargé de fédérer, accompagner et accélérer la croissance touristique sur les 23 communes du Grand Châteaudun (dont Unverre). Il sera présent sur les salons touristiques nationaux, démarchera les autocaristes, gèrera les taxes de séjour, attribuera des subventions aux structures qui en ont besoin.

Il faut faire le maximum de publicité auprès du public pour se faire connaître.

En 2025 nous avons reçu 888 visiteurs soit 177 de plus qu'en 2024. C'est notre meilleur nombre d'entrées depuis le Covid de 2020. Pourtant notre saison a été très perturbée. Nous avons embauché du 1^{er} Mai au 30 Septembre une guide, Aurélie. Elle a eu de graves problèmes de santé et a été absente 2 mois. Nous n'avons pu recevoir que les groupes pendant cette période. Nous n'étions pas assez de bénévoles pour ouvrir aux individuels. Nous sommes tout de même contents de cette saison.

Nous avons comme prévu des objets assez rares : un chauffe-eau à gaz de Brou de 1905, des cahiers de 1872 à 1970 et des souvenirs des laiteries de Brou à présenter. Sous le préau nous avons exposé des photos d'art prêtées par l'Atelier Photo de Brou. Les visiteurs ont pu admirer leurs œuvres sur les Traditions et Paysages du Perche. Un grand merci aux membres de ce club.

C'est grâce aux subventions du Conseil départemental, de la commune d'Unverre et du grand Châteaudun Tourisme que nous pouvons continuer à fonctionner. Un grand merci.



PROJETS POUR 2026

Nous exposerons de magnifiques gravures Rossignol des années 1950 accompagnant le livre de lecture du CP : POU CET et son ami, ainsi qu'une série de gravures sur le corps humain (C.M. Fin d'Études.)

Un metteur en scène et un homme de théâtre viendront dire des poésies sur le thème de l'école. Notre Musée Ecole est unique en Eure et Loir. Il nous faut absolument de nouveaux bénévoles sinon il sera en grand danger d'ici peu vu l'âge et l'état de santé de la plupart d'entre nous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

CONTACTS :

Tél : 02 37 98 36 07 ou 06 74 02 54 45

Email : unverre-autrefois@orange.fr

Site internet : unverremuseeecoole.blog.fr

Bilan année 2025 (Saison 24-25) pour la GV Unverre

La saison **2024-2025** a été une saison mémorable. Le sport santé bénéficie d'une attraction de plus en plus répandue dans nos communes, ce qui est une excellente chose. Nous avons bénéficié de l'inscription de **109 nouveaux adhérents**.

Cela s'est traduit par un score de **420 pratiquants**, nous plaçant encore **en seconde position sur les 76 Clubs du département**, derrière Chartres.

Bravo aux Unverrois, Broutains et autres adhérents des communes avoisinantes pour leur engagement sportif. Nous prôtons le sport bien être, le sport santé.

Nous favorisons aussi l'ouverture aux autres, la convivialité et les moments festifs pour rompre l'isolement voire la solitude. Notre association est donc bénéfique pour le moral. Alors, continuez à venir nombreux nous rejoindre, à vous inscrire à nos activités, sorties et rassemblements festifs.

Rapport moral saison de la saison précédente 2024/2025

Réalisations :

Une saison exceptionnelle, particulièrement motivante pour notre association. Cela nous a fait particulièrement plaisir de voir que le sport santé que nous prôtons dans nos différentes activités a été plébiscité par nos adhérents.

Il faut dire que l'association GV Unverre ne peut avoir de sens, pour nous, sans une grande part de bienveillance et d'attention à l'autre. Le comité, nos animatrices et accompagnateurs y sont très sensibles. D'ailleurs, des conseils ponctuels sont régulièrement apportés à des adhérents en difficulté par exemple par rapport au diabète, ou une réorientation proposée vers des cours plus adaptés tels que Gymnastique Autonomie Séniors, APA (Activité Physique Adaptée), voire promenades de santé.

Nous intégrons aussi un rôle social indéniable avec notre intervention auprès de la Maison Sport Santé du 28 pour l'aide aux personnes en situation de handicap ou maladie invalidante mais également auprès des Mairies ou de l'aide sociale à l'enfance.

Enfin des facilités de paiement sont aussi proposées.

La reprise des cours et rando a eu lieu le 8 Septembre 2024

L'objectif de la saison 2024/2025 était de motiver les anciens adhérents à se réinscrire et de recruter de nouveaux adhérents grâce à la variété des activités proposées. Une forte implication de notre comité lors des forums des associations de Brou et d'Arrou ainsi que la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres de nombreuses communes ont permis de relever ce défi.

Nombre de participants par activité saison 2024/2025

GA Arrou du Pied-de- la- Pêche	HTT Pied-de- la- Pêche	GA Unverre	GP Arrou	GA Arrou	GA Unverre	GP Unverre	GA Arrou	GA Unverre	GP Unverre
Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000
17	30	29	32	21	13	33	33	84	52
Gym Enfants	GAS Unverre	GAS Arrou	PPA Chartres	PPA Unverre	GAS C. Royale	EHPAD Unverre	EHPAD Arrou	EHPAD Chartres	EHPAD Arrou
Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000	Janv. 19000
20	15	27	14	27	13	14+10	12+12	10	10



Si vous faites le total des effectifs des activités vous obtenez 530 participants. Nous avons 420 pratiquants ce qui signifie que de nombreuses personnes s'inscrivent à plusieurs activités.

Bravo à elles !

Pour les cours GAS, PPA et en EHPAD, un grand merci à la conférence des financeurs (MDA-CARSAT-ARS) pour leurs subventions et leur soutien.

Merci également aux Mairies qui nous aident soit par le prêt de salle (Geste que nous savons apprécier), et ou par le versement de subventions comme Unverre, Arrou et Vieuxvicq cette saison. Merci aussi au Conseil Départemental et à la FFEPGV pour les soutiens financiers qu'ils nous apportent sur certaines activités ciblées.

16 Tous ces soutiens nous permettent de proposer des tarifs accessibles au plus grand nombre.



Festivités réalisées saison 2024/2025 :

- Randonnée Parisienne le 21 Septembre
- Goûter d'Halloween le 14 Octobre
- Marche familiale aux étangs de Bailleau le Pin et Restaurant le 17 Novembre
- Sortie cabaret « Voulez-vous » à Orléans le 5 Décembre
- Goûter de Noël du cours enfants le 16 Décembre
- Galette des Rois le 19 Janvier

- Marche annuelle à Unverre en partenariat avec l'école d'Unverre et les motivés de la Basket le 26 Avril
- Bowling le 27 Mai
- Randonnée pic nic à Meslay le Grenet le 16 Juin
- Spectacle de fin de saison Zumba kids le 23 Juin
- Soirée / Repas de fin de saison à la Ferme des Roches le 25 juin

Projets saison 2025/2026

Une saison qui démarre presque aussi bien que la saison précédente.

(391 licenciés contre 406 à la même période). Quelques personnes nous ont déjà prévenus qu'elles reprendront ultérieurement. Nous accueillons 67 nouveaux adhérents.

Arrêt des cours sur l'EHPAD de Brou qui a souhaité les reprendre avec ses propres effectifs.

Activités nouvelles : Gymnastique Posturale à Yèvres et cours supplémentaire à l'EHPAD d'Authon du Perche avec 15 nouveaux pratiquants

Une nouvelle gouvernance à la tête de la GV à partir de fin novembre 2025.

Voici la nouvelle équipe :

Gilbert PINOS, élu Président. Hervé DELBARRE, Isabelle DELBARRE, Monique DUMONT, Maryline GIRAUD, Denis MOREAU, Guy SALOMOND, Louis SEIGNEURET, membres du Comité.



FESTIVITÉS DE LA SAISON 2025 2026

- La randos parisienne le 11/10
- Cours enfants spécial Halloween 13/10
- Marche familiale au bois des Gâts 29/11 et restaurant à Châteaudun
- Sortie cabaret « L'Étincelle » à Pierres Déjeuner et spectacle le 4/12
- Noël du cours enfants le 15/12
- Galette des Rois 18/01
- Marche annuelle à Unverre 11/04
- Rando pic nic le 08/06
- Soirée / Repas de fin de saison à la Ferme des Roches les 17 ou 24/06

TARIFS DES COURS

Tarifs annuels :

- Rando ou Promenade : 45€
- Gym adultes 1h : 115€ - 1h30 : 135€
- Gym enfants 1h : 90€
- Gym Séniors : de 75 à 95€
- Tarifs dégressifs si 2 activités ou plus et si inscription dans le courant de l'année

Vous retrouverez nos bulletins d'inscription et tous nos cours et horaires sur le site:

<https://gvunverre.sitew.fr/>





Les travaux dans les salles associatives se sont enfin terminés et nous avons pu reprendre nos entraînements en fin de saison.

Nous avons participé au Trophée Jeunes 28 à Unverre, Dreux et Chartres. Une équipe a participé à la Promotion d'Eure et Loir et a terminé deuxième.

Dimanche 15 décembre 2024, nous nous sommes rendus à Nogent le Roi pour la « Coupe Jean-Claude Loubatière », épreuve où s'affrontent des équipes de 4 joueurs.

Nous avons également 5 jeunes qui ont participé au championnat départemental Jeunes samedi 30 novembre 2024 à Chartres : 2 Poussins (U10) ; et dimanche 1er décembre 2 Pupilles (U12) et 1 Minime (U16). Deux d'entre eux se sont qualifiés et ont participé aux championnats régionaux à Blois en février 2025.

N'hésitez pas à venir vous joindre à nous, tous les jeudis, de 16h45 à 17h30 dans la salle n°3 derrière la mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail à lechiquierunverrois@orange.fr

Club du 3^e âge

Le jeudi 5 septembre 2024, le Club du 3^e âge a repris ses activités et a eu le plaisir d'accueillir de nouvelles personnes.

Au cours de ce 1^{er} trimestre de rentrée, les adhérents ont pu apprécier :

- le 26 septembre, repas de rentrée et les anniversaires ;
- le 16 octobre, loto (malgré les inondations survenues auparavant) ;
- le 18 novembre, spectacle musical à Lucé « A Paris » (Cie Trabucco)
- le 21 décembre, repas de Noël préparé par le Lion d'Or.

Après les fêtes de fin d'année, nous nous sommes retrouvés le 9 janvier 2025 pour partager la galette des Rois, célébrer les anniversaires et visionner un diaporama retraçant nos activités :

Le 22 janvier, un concours de belote a été organisé : un véritable succès avec 140 joueurs ! Un nouveau loto a ensuite eu lieu le 5 mars.

Le 14 avril les adhérents ont assisté à un autre spectacle musical à Lucé « La plus belle histoire des comédies musicales », avec la même Cie.

Comme chaque année, l'expo-vente du 1^{er} mai a connu son succès habituel, ceci grâce à la créativité et à l'investissement de plusieurs membres du Club que nous remercions chaleureusement.

La rencontre des clubs s'est tenue le 15 mai à Nogent-le-Rotrou.

Le 28 mai, un voyage a également été organisé pour assister au spectacle de l'humoriste Paulo à Denzé-sous-Doué.

Enfin, le 19 juin, pour clôturer cette année 2024-2025, les adhérents ont pu se régaler avec un repas préparé et servi par nos soins.



Le 26 avril, nous avons accueilli en l'église St Martin l'Harmonie de Brou pour le traditionnel concert de printemps. Avec ses 40 musiciens, l'ensemble nous a livré une prestation de haute qualité avec un programme très varié, très applaudi par plus de 100 spectateurs. Cette année l'Harmonie fêtait son 160^e anniversaire. Bravo à eux !

Le samedi 07 juin, la traditionnelle Fête de la Louée s'est déroulée pour la première fois en soirée. Elle avait pour thème « la louée en lumière ». C'est donc dans un décor de guirlandes, de spots, de LED et de bâtons lumineux que le spectacle a eu lieu.

Les animations commençaient dès 17h sur la scène avec un match d'impros animé par les élèves du Théâtre en Herbe, puis un concours de masques des enfants de l'école. Malheureusement, alors que les danseurs du comité entraient en piste, la pluie s'est invitée et a mis à mal les nerfs des bénévoles organisateurs ainsi que des artisans / exposants présents sur la place de l'église. Le public a eu la patience d'attendre. Chacun a pu s'abriter et se régaler avec la paëlla préparée pour l'occasion et la pâtisserie de notre nouveau boulanger. Les bénévoles s'activaient autour de la buvette, du barbecue et de la friteuse pour les visiteurs qui n'avaient pas réservé. Ce fut environ 500 repas qui ont été servis. Toutefois, le ciel nous a laissé un peu de répit à partir de 21h45. Les danseurs tous masqués pouvaient alors reprendre leur prestation, on se serait cru à Venise ! C'est à la nuit tombée que la parade en

lumière s'est mise en ordre de marche devant la salle des fêtes pour remonter la rue Félix Lejars jusqu'à la place de l'église où les spectateurs ont pu photographier les danseurs au cerceau ou bâton lumineux, le cracheur de feu, les tracteurs couverts de guirlandes préparés par les agriculteurs tirant des chars décorés, une 2CV scintillante, une calèche recouverte de LED tirée par un poney, sans oublier nos pompiers défilant sur leurs véhicules avec gyrophares. Ensuite, ce fut au tour des élèves de l'école de danse de Brou de nous régaler avec un spectacle en lumière et en musique très vivement applaudi. Enfin la soirée s'achevait avec un concert de Thibault Wolf reprenant des chansons bien connues de tous, entraînant certains à monter sur scène pour danser.

Le samedi 13 septembre, c'est pour la première fois sur le terrain du Barc que nous avons organisé un videgrenier. Encore une fois, la météo ne fut pas très clémentine poussant les exposants à ranger leurs étales dès midi. Le concours de pétanque prévu l'après-midi fût annulé. Toutefois une petite vingtaine de joueurs ont pu taquiner le cochonnet entre les gouttes.

En 2026, les mêmes animations sont reconduites. Nous avons prévu d'inviter le soleil cette fois-ci ! Si cela vous intéresse, vous pouvez venir nous rejoindre. Plus on est de fous, plus on rit !



Unverre veut dire terres humides, ruisseau caché. Les deux « r » empêchent d'imaginer le gaulois **vara = eau**. (Guy Villette. Nom des villes et villages d'E-L, 1991).

Trois rivières coulent sur la commune : la Mozanne, la Sonnette et la Ste-Suzanne souvent appelée Ozanne sur les cartes. Elles reçoivent les eaux des drainages agricoles depuis le remembrement et le profilage des 120 kms de vallées pour assainir « les terres humides » des 6034 Ha. labourables.

2024 reste l'année la plus chaude jamais enregistrée, mais le 9 octobre est une date mémorable pour les Unverroises et Unverrois qui ont subi les inondations dues aux eaux du ruissèlement et de débordement de la Ste-Suzanne. La presse parle de crue centennale en E-L due à la dépression « Kirk » qui nous a apporté environ 70 mm sur un sol déjà gorgé d'eau.

Les anciens évoquent le 8 juillet 1951. La fête est interrompue par l'orage et la rivière monte, charrie tout ce qu'elle trouve : foin en « poils », bois stocké sur les bords, débris de toutes sortes et même une charrue !

Tout cela s'accumule sous le pont, freine l'écoulement et la Ste-Suzanne sort de son lit...

Rapidement les maisons et commerces des Moulins sont inondés. L'eau arrive aux fenêtres du Bon Moissonneur, la fosse à essence du mécanicien est remplie d'eau. Certains habitants passent la nuit dans leur grenier ! A la mairie, dans la salle commune, l'eau at-



Le bon Moissonneur

10 août 1842 : conseil « [...] pour les réparations du pont du Moulin Brière, emporté en 1841 par les grandes eaux, à l'Eau Tournée ainsi que le déversoir des Ponts-Neufs sur le grand fossé qui longe la route Dptle. »

Avril 1835 : Louis Martin, maire, signale que le passage est interrompu au calvaire dû à la crue d'un demi mètre... (cette croix en bois fut déplacée lors de la construction de la salle des fêtes et remplacée en 1957 par la croix actuelle).

teint 36 cm. Le maire, M. A. Lesieur, fait le bilan : feu d'artifice et stock de papeterie inutilisable... Il voit en conseil pour réparer les dégâts aux passerelles : Renardière, Maisons Neuves, Boissière, aux Moulins et aux Ponts-Neufs emportées ou très endommagées.

Il signale : - le mur qui sépare la mairie de la salle à manger de l'instituteur, M. Tarraire, s'est affaissé de plusieurs centimètres - le chemin de la Grande Touche a été raviné sur environ 200 m, ainsi que les trottoirs des Moulins - il a dû faire vider les puits aux Moulins, à la Mairie, au Barc et divers en campagne ainsi que les caves et fosses des commerçants... - il décide d'aviser le service départemental de la santé pour analyser l'eau des puits afin d'éviter toute épidémie - porte à la connaissance de ses collègues que l'eau a amené environ 200 m³ de pierres et gravillons dans un pré à Epassé.

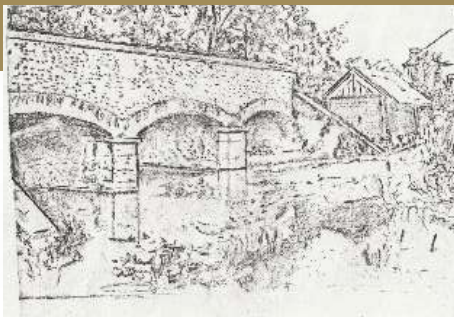
D'autres dates restent en mémoire : 11 mars 1855, on lit « [...] pendant les grandes eaux qui arrivent 5 ou 6 fois chaque année [...] » Le maire M. Guinebert demande à son conseil l'autorisation à faire faire l'étude d'un pont en pierre pour remplacer le pont en bois en mauvais état, et suite à l'accident du 26 février dernier.

Et il poursuit dans la séance du 26 avril... dans le but d'éviter l'inondation du village des Moulins. La construction du pont commence après juillet 1856 sous M. Charles Gabriel David de Thiais, maire d'Unverre, pour s'achever en 1858 (la date est gravée dans la pierre de l'arche médiane).

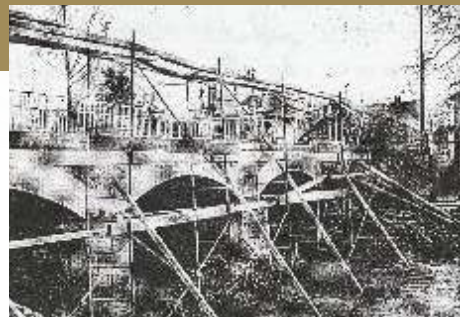


La mairie

St-Luc 1976). « Vers 1750, la rivière Ste-Suzanne avait quitté son lit pour se jeter dans le chemin de Brou à Authon où elle resta, obligeant à retracer un chemin au-dessus dans les champs. En 1818, on recreusa son lit au milieu des prés en modifiant en partie son ancien cours (on creusa environ 250 toises de 6 pieds de profondeur et de 18 pieds de large). De grandes eaux étant survenues avant la fin des travaux, dégradant extrêmement les bords, emportant les déversoirs et les piles du pont du milieu [...] On reconstruisit non sans peine les déversoirs avec des pierres de taille provenant de la démolition du château de Moulhard et 24 poinçons de chaux de Senonches, que nos chevaux sont allés chercher. Quand la rivière eût été ra-



Le pont et le lavoir (vers 1950)



La consolidation (1998)

menée au milieu des prés, on fit un fossé de clôture de l'ancien chemin où elle avait coulé pendant plus d'un demi-siècle, fossé qu'on prolongea en le recreusant. Il fallut deux ans pour faire ces travaux. Toutes les terres furent menées par nos chevaux et par brouettées ».

On retrouve l'existence de plusieurs étangs :

Le grand étang de l'Ozanne (1101-1129) : Eustachie (4e fille de Rotrou, comte du Perche et de Mathilde, fille de Henri 1er, roi d'Angleterre) épouse de Guillaume GOUET, concéda aux religieux de St-Père de Chartres, la faculté de pêcher 3 fois par an et toutes les fois que l'abbé serait sur les lieux (N.D de Chartres, Société Archéologique d'E-L 1862 Tome I, p.233). (Nota : Ozanne et pas Ste-Suzanne ?)

Les Seilleries : - Le fief fit partie des possessions des messires d'Illiers. En 1526 il était au pouvoir de Mgr. Milon III évêque de Luçon qui louait l'étang 2 deniers de rente et 2 chapons. (L'abbé Chapron, curé d'Unverre de 1869 à 1891). - Le 16 juin 1754, dans le bail d'un bordage au Croc on lit : « A été accordé que le preneur payera le droit de pasture pour aller faire paistre ses bestiaux dans les étangs des Seilleries » - 6 juin 1759 (autre bail du Croc) « payer tous les ans au Seigneur d'Yèvres la somme de 10 sols pour avoir le droit d'aller mener paistre toute sorte de bestiaux dans les étangs des Seilleries dépendant de la seigneurie du dit Yèvres. » (Arch. Notariales) - 1er juillet 1756 : « deux étangs dont l'étang du Colombier. Jean Pastureau, fermier des S. paroisse d'Unverre remontre au procureur fiscal que différents particuliers voisins des dits étangs s'imissent de conduire leurs oyes dans les dits étangs en si grand nombre qu'ils infestent l'eau et fait périr le poisson. En conséquence, défense est faite au particuliers voisins et autres marchands conduisant leurs oyes au marché de Brou de (les) faire entrer dans l'eau des dits étangs peuplés en poisson à peine de dix livres d'amende pour la 1ère fois et de plus grande peine s'il y échoit [...] » [orthographe respectée] (A.D 28. B10237 – Soc. Arch. d'E-L p.45)

Epasé : étang en 1542. En 1780, un étang dépend de la Grande Touche (est-ce le même ?)

La Petite Touche : « un manoir entouré de fossés et un étang. » (Abbé Chapron)

La Gde Bretèche : « dans les minutes les plus anciennes des notaires de Brou, découverte d'un aveu de la Baronnie rendu en 1596 par Charles de Rostaing, Baron de Brou, à l'évêque de Chartres, son suzerain » (A.D 28 - 2E 13/9) Gilles de Dampierre, seigneur de la Chenelière pour les fiefs de la Bretèche et de l'étang du dit-lieu.

(Bulletin du CRGPG mars 2023 n°152 p.10)

La Forçonnerie : bail du moulin à eau, 13 mai 1758 « entretenir la rivière depuis l'écluse jusqu'au pré de la Tannerie dépendant du domaine de la seigneurie de la Forçonnerie [...] couper ny toucher à aucune aulnes, même celles jusqu'au pont de l'étang [...] »

La Vinette : « [...] l'étang comblé à la fin du 19e siècle, restes de fossés. » (ni date-ni auteur)

Les fontaines :

Les habitants des Moulins ont longtemps pris l'eau à une fontaine située dans la cour de la maison à l'angle gauche de la rue appelée aujourd'hui Rue de Chatillon. - 4 Septembre 1752 : « [...] et ce dans la pasture de la fontaine St-Martin [...] rentes seigneuriales à la seigneurie de l'Herbaudière [...] » - 2 novembre 1757 : « [...] dans le bail du pré de la F. St-Martin » - 22 novembre 1766 : « dans la pasture nommée « la croix » proche de la F. St-Martin [...] du midy le ruisseau qui descend de la dite fontaine qui va joindre la rivière d'Ozanne qui descend de Ferchaux à la Boissière [...] » Nota : La croix avec un soldat est en photo au musée-école. - 21 février 1662 : acte de décès de Pierre Lorillu au lieu de la Fontaine Bullou (p.11/12 - 1660-68 - Archives Paroissiales d'Unverre.) Nota : est-ce la même croix dénommée ainsi avant l'érection de la croix proche de la Fontaine St-Martin ? - La fontaine du Juef : entre la route des Autels et la rivière (ancienne carrière à Millet). Elle figure sur la liste des fontaines miraculeuses (Renseignements extraits du « Folklore de la Beauce et du Perche » de Félix Chapiseau paru dans « l'Almanach 1948 » Ed. de L'Echo Républicain p.17)

Une trace des croyances de nos ancêtres les Gaulois !

(Source probable)
Carte topographique
19/18 IGN



Janvier

Jeudi 8 janvier : galette des rois / Club du 3^e Age
Samedi 10 janvier : Vœux de la Municipalité
Samedi et dimanche 10 et 11 janvier : belotte / La Clique
Samedi 17 janvier : Galette des rois / Amicale des Pompiers
Dimanche 18 janvier : Galette des rois / G.V Unverre
Mercredi 21 janvier : Belotte / Club du 3^eme Age
Mercredi 28 janvier : La Malle à Spectacle / Théâtre en Herbe
Vendredi, samedi et dimanche 30, 31 et 1^{er} février: La Malle à Spectacle / Théâtre en Herbe

Février

Samedi 7 février: Soirée dansante / ASU
Dimanche 8 février: Carnaboum / Association des Parents d'Elèves
Dimanche 22 février: Loto / La Clique

Mars

Mercredi 4 mars : Loto / Club du 3^eAge
Dimanche 8 mars : Loto / Association des Parents d'Elèves
Jeudi 19 mars: Cérémonie / FNACA
Samedi 21 mars: Concours Echecs / Echiquier Unverrois
Samedi 21 mars: Repas / Les Vieilles Roues

Avril

Dimanche 5 avril : Brocante / Les Vieilles Roues
Samedi 11 avril : Randonnées / GV Unverre
Dimanche 12 avril : Chasse aux œufs / Association des Parents d'Elèves
Samedi 25 avril : Concert à l'église / Comité des Fêtes

Mai

Vendredi 1^{er} mai : Vente du club / Club du 3^e Age
Vendredi 8 mai : Cérémonie Victoire 1945 / Mairie
Dimanche 17 mai: Vide greniers / ASU

Juin

Vendredi et samedi 5 et 6 juin : Fêtes des ateliers / Théâtre en Herbe
Samedi 13 juin : Fête de La Louée / Comité des Fêtes
Vendredi 19 juin : Feu de saint jean / La Clique
Dimanche 21 juin : kermesse des écoles / Association des Parents d'Elèves
Samedi 27 juin: Guinguette / Théâtre en Herbe

Juillet

Mardi 14 juillet: Fête nationale, repas feu d'artifice / Mairie

Aout

Dimanche 23 août : Randonnée / Les Vieilles Roues
Samedi 29 août: Vide grenier-Forum des associations-Pétanque-Soirée musicale / Comité des Fêtes

Septembre

Dimanche 6 septembre: Repas des ainées / Mairie

Novembre

Jeudi 5 novembre : Assemblée Générale / Club du 3^e Age
Samedi 7 novembre : Repas / Les Vieilles Roues
Mardi 10 novembre : Assemblée générale / Comité des Fêtes
Mercredi 11 novembre : Cérémonie armistice 1918 / Mairie
Samedi 21 novembre : Soirée dansante / La Clique

Octobre

Mercredi 14 octobre: Loto / Club du 3^e Age
Dimanche 18 octobre: Halloween / Association des Parents d'Elèves et Théâtre en Herbe

Décembre

Samedi 5 décembre : Saint Barbe et Sainte Cécile / Pompiers et La Clique
Samedi 12 décembre : spectacle et marché de Noël / Association des Parents d'Elèves
Lundi 14 décembre : Noël des enfants / GV Unverre
Jeudi 31 décembre : Repas / Les Vieilles Roues



Concours 2026

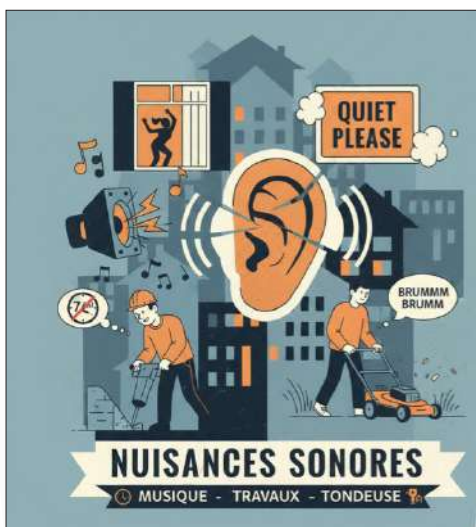
MAISONS et FERMES

Fleuries

Participez au fleurissement de votre village :
maison avec jardin, ferme, façade de maison



Inscription en mairie d'Unverre du 11 mai au 12 juin 2026
Bons d'achat de 10€ à 50€



LE BRUIT, C'EST PAS TOUJOURS PERMIS SAUF

DU LUNDI
AU VENDREDI

8h30 → 12h00
14h30 → 19h30

LE SAMEDI

9h00 → 12h00
15h00 → 19h00

LE DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS

10h00 → 12h00



Chers maîtres,

Nos amis à quatre pattes adorent donner de la voix...
mais la nuit, le voisinage préfère dormir que suivre leur concert !

Pour éviter les shows nocturnes,
merci de penser à rentrer vos chiens le soir

Petit rappel amical

Les aboiements la nuit peuvent être considérés
comme du tapage nocturne
(article R623-2 du code pénal), avec à la clé une amende de 68 €

Par ailleurs, un petit sac pour un grand geste
La crotte, c'est dans la poche, pas sur le trottoir !



Quelques souvenirs de l'année 2025



Concert Tchech'n' buzz - 14 juillet 2025



Les médaillés du travail
Vœux de la municipalité - 4 Janvier 2025



Cérémonie du 11 Novembre



Accueil de Ann Sieben
Pélerine Saint-Martin - 6 Novembre 2025



Arbre de Noël des enfants - 13 décembre 2025



Bravo à notre équipe technique pour le fleurissement du village !